



*L'an deux mille vingt et le vingt-un du mois d'octobre, à 20 heures 30,
s'est réuni le conseil municipal de Saint-Laurent d'Olt.*

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

VIOULAC Alain	LOMBARD Vincent	
BALITRAND Michel	FAYET Nicolas	MEILLET Marie Noëlle
BERGONNIER Patrick	LAFON William	SCHMIT Aurélie
BIAU Jean Marie	LAURIOL Nathalie	VAYSSADE Christine
CALY Martine	LEMONTZIS Andréas	VAYSSIE Lucien

Absente excusée : Elisabeth DODINET

Monsieur Alain VIOULAC ouvre la séance en faisant référence à la mort de Monsieur Samuel PATY. Il souhaite rendre hommage à cet enseignant et propose que chacun puisse s'exprimer sur le sujet en faisant un tour de table. Il ressort de la discussion que chacun doit prendre garde à ses propos et à ses actes, notamment sur les réseaux sociaux.

- Le compte-rendu du 2 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS :

* Les travaux de la rue du Côté sont à présents terminés. L'estimatif et les délais ont été respectés. Pour la rue du Château, il ne manque plus que le marquage au sol qui devrait être effectué la dernière semaine du mois d'octobre.

* Les enduits de façades dans la rue du Val d'Olt ont été effectués par l'entreprise SEGALA. Ces travaux d'étanchéité étaient indispensables pour assainir la bibliothèque très humide.

* Réseau de chaleur : la date butoir pour la réception des offres avait été repoussée au 1^{er} octobre 2020 à 12 heures.

Un seul candidat a répondu à la consultation, il s'agit de SEM – CAUSSE ENERGIA. La commission d'appel d'offres se réunira le lundi 26 octobre 2020 afin d'étudier les éléments fournis.

* Rénovation mairie : Les sols et murs des bureaux vont être refaits. La moquette, déjà ancienne doit être remplacée par un revêtement plus adapté et les murs et plafonds seront éclaircis.

Le bureau de Poste sera équipé d'une climatisation et des réparations seront effectuées au niveau du hall suite à un dégât des eaux qui a endommagé le plafond et le mur.

* Cimetières : le cabinet ELABOR a déjà bien avancé dans ses travaux de recherches auprès des archives départementales. Ils ont fourni à la mairie de nouveaux plans effectués par drone ; le problème du manque d'emplacements disponibles demeure néanmoins, et il serait opportun d'y réfléchir dès à présent.

SYNTHESES DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES :

La parole est donnée à chaque élu qui a participé aux commissions de la communauté de communes pour un compte-rendu.

Dans l'ensemble, ces réunions étaient les premières et ont donné lieu surtout à une mise en place des équipes, un état des lieux de tout ce qui avait été fait au préalable et la préparation de travaux futurs.

DELIBERATIONS :

* déclassement de voirie au lieu-dit « La Vayssière ». Une délibération avait été prise afin de lancer une procédure de déclassement de chemin. L'enquête d'utilité publique a eu lieu en mairie et n'a donné lieu à aucune observation du public et du commissaire enquêteur. Il y a donc lieu de déclasser ce chemin et procéder au bornage dans un premier temps et à la vente par la suite.

Adoptée à l'unanimité

* CLECT Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :

Le Conseil Municipal doit désigner un représentant de la commune de Saint-Laurent d'Olt au sein de cette commission. Monsieur Alain VIOULAC est désigné pour y siéger.

Adoptée à l'unanimité

* DENEIGEMENT – avenant à la convention existante :

Monsieur le Maire expose aux élus la nécessité de modifier la convention passée entre la commune et Monsieur Elian BAUDY concernant le déneigement des voies communales. En effet, Monsieur BAUDY avait vu son contrat renouvelé en septembre 2019 pour une durée de six ans. Il s'avère que ce dernier a cessé son activité et a vendu le matériel nécessaire à ces travaux à l'entreprise ETA Fred VIOULAC, la décision de modifier ladite convention s'impose au conseil municipal, afin de modifier le nom du titulaire de ce contrat.

Monsieur le Maire, apparenté à ce postulant, se retire du débat et ne participe pas à la discussion ni au vote.

Après délibération, les élus autorisent Monsieur le Maire à faire modifier la convention du 1^{er} octobre 2019, jusqu'au 1^{er} octobre 2025, par 13 voix.

QUESTIONS DIVERSES :

* Adressage : cette opération est terminée à la satisfaction de tous, néanmoins, une partie des propriétaires n'est pas encore venue retirer son numéro à la mairie. Il est donc demandé aux

retardataires de bien vouloir faire le nécessaire afin de pouvoir clore définitivement cette opération.

* Des travaux de ferronnerie vont être effectués dans la rue des Clauzes, la circulation sera fermée aux véhicules dans la journée et rétablie la nuit, du 2 novembre 2020 au 6 novembre 2020. De plus, des travaux importants vont débuter dans ce même secteur, ceux-ci nécessiteront une fermeture à la circulation, pour un mois dans un premier temps.

Il est rappelé, encore plus que d'habitude, que le stationnement doit être effectué sur les parties où les véhicules ne gênent pas la circulation. Cela est valable pour l'ensemble du village mais plus particulièrement Place de l'Etoile et Rue du Coté. Ces deux secteurs sont la cible de doléances en mairie de façon très régulière que ce soit par les livreurs, les chauffeurs de bus scolaires ou les pompiers et il semble que, malgré les répétitions, rien ne change.

* La commission communication va se mettre au travail pour l'élaboration du prochain bulletin municipal.

Prochain conseil : le 2 décembre 2020